



**Compte-rendu  
GROUPES DE TRAVAIL  
CULTURE et LECTURE  
Du 28 mars 2007  
à Xermaménil**

**Étaient présents :**

*Mesdames :* Marie-France LOPPION (Frambois), Françoise BAUR et Nathalie BURGAIN (Magnières), Cécile GELLENONCOURT et Sophie SALVI (Xermaménil)

*Messieurs :* Yann LOPPION (Frambois), Pascal BURGAIN (Magnières), Bruno PERRIN et Yves RICHEZ (Moyen), Laurent GELLENONCOURT (Xermaménil)

**Excusés :** Marie-Jeanne CHATEAU, Jeannine FULCHIN (Magnières), Jeanne Odile HAGNIEL (Seranville), Sabine BARBIER (Vallois), Marie-Laurence DONATIN (Xermaménil), Jean SENEAL (Remenoville), Jean-Marie LECLERE (Vathiménil)

\* \* \*

**Une réflexion a été menée en 2006 avec les élus et les membres des commissions afin de préparer un projet de territoire sur la période 2007-2013.** Cette étude a permis de déterminer des actions prioritaires dans différents domaines : économie, service, culture, cadre de vie, etc. Le projet devra être rédigé en 2007. En 2007, tous les groupes de travail doivent construire ces actions.

**Les actions prioritaires concernant la « culture » sont : ① appui aux concerts et spectacles vivants, ② mise en réseau des bibliothèques et actions conte, ③ lieu d'accueil d'expositions et de spectacles.**

Il est précisé que la communauté de communes a été retenue par le Carrefour des Pays Lorrains et l'Union Régionale des Centres Permanents d'Initiative pour l'Environnement pour **intégrer le développement durable à son projet**. La communauté de communes sera donc accompagnée dans ce travail.

### **1. Définition des objectifs culturels**

Le règlement établi fin 2004 est distribué aux participants et étudié. Les groupes « Culture » et « Lecture » souhaitent promouvoir la culture en milieu rural en offrant une diversité culturelle et en soutenant des opérations à une échelle communautaire.

Ils proposent les **objectifs prioritaires** suivants :

- Promouvoir toute création artistique : accueil d'artistes, formation et soutien aux projets locaux de création ;
- Toucher les jeunes : *toucher en particulier les 15-25 ans pour lesquels l'offre actuelle est plutôt restreinte et encourager le travail au contact des collégiens ;*
- Favoriser l'échange avec d'autres cultures ;
- Favoriser les échanges entre amateurs locaux et professionnels;
- Favoriser l'échange et le travail en réseau des associations : mutualisation des savoir-faire ;
- Soutenir et accompagner les projets émergents
- Valoriser le patrimoine par des animations ;
- Ouvrir en direction du Pays Lunévillois ;

Il sera proposé aux autres groupes de travail d'intégrer dans la mesure du possible une dimension culturelle à leurs projets.

Les participants suggèrent de mettre en avant les actions initiées par des groupes intercommunaux telle l'opération « Conte » du groupe « Lecture ». Ils proposent donc de **retenir un axe dynamique que la communauté de communes devra accompagner particulièrement : la circulation de la parole** (conte,

atelier d'écriture, couarail, etc.). Le choix de cet axe dynamique ne signifie pas que d'autres projets émergents ne seront pas soutenus.

## **2. Les actions 2007-2013**

Rappel des actions issues de la réflexion menée en 2006 :

- Diffusion de la culture : mise en réseau des bibliothèques (actions communes), contes et ateliers d'écriture, appui aux spectacles vivants, appui aux concerts organisés par les jeunes
- Création d'un lieu d'accueil d'expositions et de spectacles

Le groupe souhaite **soutenir les associations** présentant des projets s'inscrivant dans les objectifs cités plus haut. Le groupe encourage également les initiatives issues des groupes de travail sur l'exemple du groupe « Lecture ».

Les participants estiment que la **création d'un lieu culturel** serait un atout pour le territoire. Un lieu équipé permettrait aux associations locales de programmer plus facilement des manifestations en évitant les contraintes d'organisation matérielle ; la programmation pourrait donc être plus importante. Ce lieu devrait :

- Accueillir les projets associatifs à dimension culturelle ;
- Etre adapté à l'accueil de tout type de manifestation culturelle : modulable, équipé, excentré par rapport aux habitations, bien localisé sur le territoire ;
- Pouvoir accueillir jusqu'à 300 personnes ;
- Etre vivant ; chaleureux, convivial ;
- Etre un équipement réfléchi, créé par la communauté de communes ;
- Etre géré par un animateur « culture et territoire » de la communauté de communes ;
- S'appuyer sur un système de transport ;
- S'appuyer sur un réseau d'autres lieux sur tout le territoire ;
- Etre conçu selon les normes de haute qualité environnementale.

Les participants regrettent que tous les acteurs culturels ne soient pas présents à cette réunion de travail.

## **3. La place du site Internet dans la politique culturelle et l'échange entre associations ?**

Le site Internet sera mis en ligne le 2 avril à partir des éléments fournis par les communes, les associations, les entreprises et les responsables de groupes de travail.

Mme LOPPION a préparé les pages relatives aux groupes « culture » et « lecture ». Les documents sont lus et complétés.

**Le site pourra être un outil du travail en réseau des associations** : annuaire des associations, agenda des événements en ligne. Les associations qui le souhaitent pourront être informées dès qu'une association inscrit une manifestation sur l'agenda même si la mise en ligne n'est prévue que plusieurs semaines plus tard.

## **4. Etude de la demande des amis du patrimoine de Froville**

Les amis du patrimoine de Froville organise des ateliers autour des métiers de l'art (sculpture, musique, etc.) pour les élèves des collèges de Bayon, Blainville, Lunéville et Gerbéviller. Le coût total de l'opération est estimé à 6 940 €. Une subvention de 200 € est demandée à la Communauté de Communes de la Mortagne.

**Les groupes « Culture » et « Lecture » invitent le président de l'association à venir présenter son projet.** Un dossier de demande de subvention lui sera envoyé.

## **5. Point sur les bibliothèques chantantes**

**Répétitions des musiciens** à MAGNIERES, maison pour tous :

- Lundi 2 avril, 20 heures
- Mardi 17 avril, 20 heures

**Pour les soirées Bibliothèques Chantantes :**

- 21 avril : Gerbéviller 17h30 place de la mairie
- 28 avril : Xermaménil 17h30 maison pour tous
- 5 mai : Magnières 17h30 maison pour tous

Des tracts seront distribués dans les communes participantes. Des affiches couleurs sont également prévues.

**6. Point sur l'opération « Il était une fois en Mortagne »**

- Rappel des dates : 14 mai : répétition salle des trois coups à Gerbéviller, 16 juin : Magnières, 30 juin : Xermaménil, 13 octobre : Fraimbois ;
- Accueil d'un conteur professionnel à Mattexey (*lieu à confirmer*) le 17 novembre dans le cadre de la convention de développement culturel du pays Lunévillois. Des renseignements seront pris concernant les besoins techniques du conteur.

**7. Référent communication**

Marie-France LOPPION sera le contact du groupe « Communication » dans son travail sur le bulletin et le site Internet.

**8. Rappel des actions 2006 choisies aux dernières réunions pour l'assemblée générale**

- **Groupe culture :**
  - o Action phare dans le diaporama : dire que la CCM soutient les manifestations culturelles et citer les événements 2006
  - o Actions sur les panneaux : une photo de chaque manifestation avec un commentaire (nom de l'action, date, nombres de participants, etc.)
- **Groupe lecture :**
  - o Action phare dans le diaporama : formation conte
  - o Actions sur les panneaux : bibliothèques dansantes, formation conte

Destinataires du compte-rendu :

- membres de la commission « Culture et communication »
- membres du Bureau